

Conseil Général Haut-Rhin

Rapport du Président

Commission Permanente du 13 JUIL. 2006

N° 3^e/106-06

Service instructeur
DIRT/SGP

Services consultés
DCP
DIF

REÇU A LA PRÉFECTURE

18 JUIL. 2006

RD 415 / RD 468 Aménagement du giratoire de HEITEREN Passation d'un marché de travaux

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'autoriser le Président à lancer la procédure de passation d'un marché de travaux pour la réalisation du giratoire entre la RD 415 et la RD 468 à HEITEREN.

I - PREAMBULE

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Département est compétent sur les routes nationales d'intérêt local, qui lui ont été transférées en application de l'article III de l'article 18 de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Par délibération du 3 mars 2006, la Commission Permanente a autorisé le Président du Conseil Général à signer l'avenant de transfert du marché de mission de sécurité et de protection de la santé relatif aux aménagements partiels de la section comprise entre la RD 29 et la RD 1VII sur la RD 415.

L'Etat a également transmis au Département le dossier de consultation des entreprises de l'aménagement du giratoire de HEITEREN entre la RD 415 et la RD 468, dont l'appel d'offres est programmé au courant de l'été 2006.

II - PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

- carrefour giratoire entre la RD 415 et la RD 468 à 5 branches avec anneau de grande largeur pour permettre le passage des convois exceptionnels ;
- voie latérale pour le rétablissement de la RD 1VII au Sud de la RD 415 vers ALGOLSHEIM ;
- passage inférieur cycles d'une largeur de 4 mètres, dont 3 mètres roulables, avec raccordement sur la rue du Poilu à VOLGELSHEIM et avec la RD 1VII au Sud de la RD 415.

III - ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE

L'enveloppe financière prévisionnelle s'élève à 2 115 000 € TTC selon la répartition suivante :

- Coordination SPS et contrôles 15 000 € TTC
- Travaux (terrassements, assainissement, chaussées, ouvrages d'art et travaux divers) 2 100 000 € TTC

III - CONCLUSION

Il est proposé à votre Assemblée, après délibération :

- de déterminer la nature et l'étendue des besoins à satisfaire comme suit
 - Objet de l'opération : RD 415 / RD 468 – Aménagement du giratoire de HEITEREN
 - Estimation globale prévisionnelle de l'opération : 2 115 000 € TTC
 - Répartie ainsi :
 - Travaux : 2 100 000 € TTC
 - Etudes et contrôles : 15 000 € TTC
 - Selon l'inscription budgétaire aux caractéristiques suivantes :
 - Section investissement :
 - millésime : 2006
 - affectation sur programme n° AO11
- de décider de l'opportunité de cette (ces) opération(s) et en approuver le programme ainsi que la faisabilité technique et financière ;
- de m'autoriser à souscrire le(s) marché(s) nécessaire(s) ainsi que tout document s'y rapportant après mise en œuvre de la(des) consultation(s) y afférente(s) ;
- de m'autoriser à prendre toute décision concernant l'exécution (notamment sous-traitance, avenant sans incidence financière positive, prolongation des délais, décision de poursuivre...) et le règlement du (des) marché(s), nécessaire conformément aux dispositions régissant les marchés publics lorsque les crédits correspondants sont inscrits au budget.



Charles BUTTNER

REÇU A LA PRÉFECTURE
18 JUIL. 2006